



# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### Projet de Règlement numéro 2026-510 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin d'agrandir la zone MxtV-2

**AVIS PUBLIC** est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de règlement :

#### 1. Adoption du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 14 avril 2026, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 2026-510 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin d'agrandir la zone MxtV-2.

#### 2. Assemblée publique de consultation

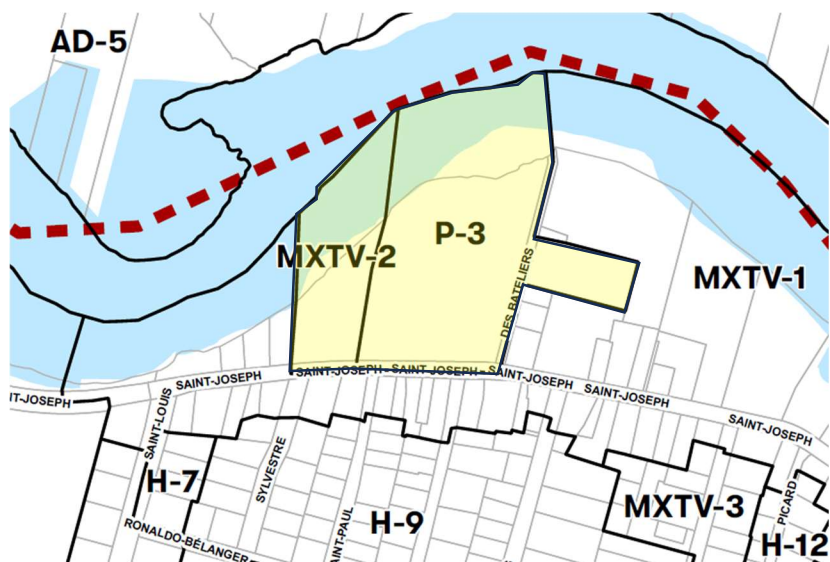
Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le **12 mai 2026 à 19 h** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine. Au cours de l'assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui désireront s'exprimer peuvent le faire.

#### 3. Objet du règlement

Le projet de Règlement numéro 2026-510 a pour objet d'agrandir la zone MxtV-2 à même la zone P-3 et de modifier certaines marges minimales applicables dans cette zone.

#### 4. Zones visées

Les zones MxtV-2 et P-3 sont visées par ce projet de règlement. Ces zones sont montrées au plan suivant. Elles sont aussi montrées au plan de zonage, qui peut être consulté sur le site Web de la Municipalité : [https://sainte-martine.ca/wp-content/uploads/2021/03/2019-342-B-Plan-de-zonage\\_general.pdf](https://sainte-martine.ca/wp-content/uploads/2021/03/2019-342-B-Plan-de-zonage_general.pdf)



Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer par courriel avec nous à [urbanisme@sainte-martine.ca](mailto:urbanisme@sainte-martine.ca)

Donné à Sainte-Martine, ce 27 avril 2026,

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et contractuelles  
Greffière adjointe

